

Le vingt deuxième jour de décembre 1765 marque la fin d'une saga pour le couple Thomas d'Orléans et Geneviève Simon. Nous sommes à Louiseville, Rivière-du-Loup. Cette journée-là le couple se marie enfin après des années d'attente. C'est un moment inhabituel pour se marier car nous sommes au temps de l'Avent, ce qui implique une dispense de temps prohibé. Une autre dispense, celle des trois bans, est aussi accordée par Monseigneur Saint-Onge, vicaire général pendant la vacance du siège en ce gouvernement<sup>i</sup>. On voit déjà que ce n'est pas un mariage ordinaire<sup>ii</sup>. En présence des deux témoins, Antoine et François Pétrimoult, probablement frères, du moins parents, du curé<sup>iii</sup>, le couple reconnaît et légitime deux enfants, Thomas âgé d'environ cinq ans et Claude âgé d'environ cinq mois. Un espace blanc est laissé à la place du nom des parents de Geneviève. Plus de cinq ans se seront écoulés entre la rédaction du contrat de mariage et sa bénédiction. En commençant mes recherches avec le PRDH, puis en consultant les originaux, j'ai tenté de retracer l'histoire depuis ses débuts. Les événements suivent l'ordre chronologique.

1737

Naissance de Thomas d'Orléans en France. Lors de son témoignage de liberté de mariage, il se déclare le fils de Jacques et Marie Duval, morts depuis si longtemps qu'il ne les a pas connus. Il est natif de la paroisse de Peries, diocèse de Coutances [Témoignage 1762]. En 1760, selon son contrat de mariage, il est dit originaire de la paroisse de Merarcère, évêché de Coutances en Basse Normandie, fils de feu Thomas et de feu Marie Duval [Contrat 1760].

1737

Le 12 mai, naissance de Marie Geneviève Simon, baptisée le même jour à Québec, selon le PRDH.

1750

À l'âge de 13 ans, il s'embarque à Saint-Malo sur L'Heureux Malouin pour Gaspé où il est resté un an [Témoignage 1762].

1751

Thomas se rend à Québec pour s'installer à L'Islet pendant deux ans pour s'établir ensuite au Cap Saint-Ignace [Témoignage 1762].

1754

Le 19 octobre, Thomas est dit de L'Islet lorsqu'il achète un emplacement au Cap Saint-Ignace de Jean Lavau, maître tailleur d'habits de Québec [contrat J.-C. Panet<sup>iv</sup>].

1755

À L'Islet, le 3 février, il est témoin au mariage de Jean Bertheau et Marie Geneviève Gaudrau. C'est probablement le même Jean Bertheau qui témoigne de la liberté de mariage de François Lainé en compagnie de Thomas en 1761. La même année, au Cap-Saint-Ignace cette fois, le 8 mai, il est parrain de François Régis Caron, né la veille, fils de François et Marie-Anne Corriveau. La marraine est Marie Angélique Martin.

1756

Il est de nouveau parrain le 19 janvier au baptême sous condition de Marie Angélique Guimon, née le 15, fille de François et Marie Angélique Simon. Cette dernière est la sœur de Geneviève, selon l'acte de mariage du PRDH.

1759

À Cap-Saint-Ignace, le 16 avril, il est parrain de Jean-Baptiste Methot, né la veille, fils de Jean-Baptiste et Marie Barbe Guimon, la marraine étant Marie-Anne Methot.

1760

Le 6 octobre, devant le notaire Noël Dupont, le couple rédige un contrat de mariage. Nous apprenons, entre autres, le nom des parents de Geneviève. Thomas d'Orléans, 28 ans, réside alors en la seigneurie de Vincelotte. Marie Geneviève Simon, 20 ans, qui réside aussi dans la seigneurie de Vincelotte, est la fille de feu Pierre et de Marie Angélique Fandal (parfois écrit Vandal). Cette dernière fait don au couple d'une terre de trois quarts d'arpent de front face au fleuve Saint-Laurent sur deux arpents de profondeur sur laquelle se trouve une petite maison de pièces sur pièces, un petit hangar et une petite étable<sup>v</sup>. Puisque le mariage n'a pas été célébré dans des délais raisonnables, le contrat est probablement devenu caduc. D'autres recherches seraient nécessaires afin de vérifier ce point.

Environ un mois plus tard, le 3 novembre, naît Thomas Simon qui sera baptisé le 17 suivant à Cap-Saint-Ignace. L'acte précise qu'il est enfant illégitime de Geneviève Simon, suivant la déclaration qui nous en a été faite par Marie Claire Fortin... laquelle a reçu ledit enfant<sup>vi</sup>.

1762

À Québec, le 15 février, il est parrain de Bertrand Mother, né le jour même, fils de Bertrand et Marie Dubois, la marraine étant Madeleine Dubois.

Le 14 avril à Québec, Thomas peut témoigner de sa liberté de mariage. Il est âgé alors de 25 ans. Il cite pour témoins: François Lainé, 28 ans, originaire de la même paroisse que lui; François Le Prévôt, originaire des environs de Saint-Malo; le gros François, de Saint-Malo. Ces trois derniers sont arrivés à Gaspé et sont passés à Québec avec Thomas d'Orléans. Thomas avait rendu le même service à François Lainé le 11 août 1761 [Témoignage 1762]<sup>vii</sup>.

Le 10 août, à Québec, Thomas est dit navigateur lorsqu'il loue une maison rue Champlain appartenant à Jacques Damiens, maître boucher, et six jours plus tard lorsqu'il loue une chambre avec cuisine rue Saint-Louis à Louis Chanverlange, menuisier [contrats C. Louet].

1765

Le 29 avril, naissance du second fils connu du couple, Claude. Il baptisé le lendemain à Louiseville. Parrain, Philibert [Bergeron], marraine Marie-Louise Coutu, son épouse. L'acte nous donne quelques indices sur leur mariage subséquent. Il est écrit : né d'hier du mariage de Thomas d'Orléans et de Marie Geneviève Si... de la paroisse de Cap St-Ignace présentement en cette paroisse. Il est à remarquer qu'il est écrit du mariage et non du légitime mariage. On serait porté à croire que les autorités ecclésiastiques voulaient régulariser la situation du couple ce qui se réalisera quelques mois plus tard, le temps, sans doute, d'aller chercher les documents et dispenses requis. Par ailleurs, le couple devait être installé depuis peu à Louiseville. Il faut un délai de quelques mois avant d'être déclaré résident.

Le 7 mai, Thomas achète une terre située sur le chemin du Roi, Rivière-du-Loup, appartenant à Louis Leclair et Marie-Anne Lupien dit Lafrenier [contrat F.-P. Rigaud]. Le 29 mai, il vend un emplacement situé dans la seigneurie de Vincelotte à Pierre Lemieux [contrat N. Dupont]. Les deux fois, il est dit résident de Rivière-du-Loup.

Le 22 décembre à Louiseville, Rivière-du-Loup, mariage du couple (voir plus haut).

1766

Le 10 juin à Louiseville, naissance de leur troisième enfant, Jean-Baptiste. Il est baptisé le 11. Parrain, Jean-Baptiste Bergeron, marraine, Marie-Anne Carafel.

1770

Le 25 mai, naissance de leur quatrième enfant, Marie Geneviève. Elle sera baptisée le 27 à Louiseville. Le parrain est ... et la marraine, Marie Rateaux. Le nom de la mère est Vandal, en réalité nom de la grand-mère maternelle. Curieusement en marge le nom de la baptisée est inscrit Marie Geneviève Thomas et non pas d'Orléans.

1771

Le 23 juillet naissance de leur cinquième enfant, Antoine. Il sera baptisé le même jour à Louiseville. Le parrain est Nicolas Vanas Vertefeuille et la marraine Angélique Simon. De nouveau, en marge le nom du baptisé est inscrit Antoine Thomas et non pas d'Orléans.

1772

Le 4 décembre, naissance de leur sixième enfant, Marie-Anne. Elle sera baptisée le 5 décembre 1772 à Louiseville. Le parrain est François Guillot dit Larause et la marraine Marie-Anne Picard, épouse d'Amable Bélair. Cette fois-ci encore, en marge de l'acte le nom de la baptisée est Marie Anne Thomas et non d'Orléans. Entretenait-on des doutes sur la légitimité de la naissance du père?

1774

Thomas obtient la concession d'une terre dans la seigneurie de Maskinongé de Pierre Fromenteau, seigneur de l'endroit, et Rosalie Bruneau [contrat F.-P. Rigaud].

1780

Le 15 mars, Thomas et Marie-Geneviève sont dits de Rivière-du-Loup lors de la vente d'une terre à Maskinongé. Le 4 juillet, ils vendent une terre située dans la seigneurie des Ursulines à Trois-Rivières [contrats B. Leroy]. Le 7 juillet, Thomas achète une terre à la Maskouche de Terrebonne [contrat J. Dufault].

1781

Le 9 septembre, Thomas achète une terre en la seigneurie de Dame Blainville de Lamarque [contrat J. Dufault].

1782

Le 12 août à Sorel, mariage de Thomas fils et de Marie Louise Gladu, fille de Joseph et de Marie-Louise Miet. Thomas d'Orléans réside alors à Terrebonne.

1783

Le 6 juillet, Thomas vend une terre située à Maskouche de Terrebonne [contrat J. Dufault].

1784

Le 8 août, cession d'une terre en la seigneurie de Dame Blainville de Lamarque par Joseph Gladus et Thomas d'Orléans à André Gladus [contrat J. Dufault]. Il semble bien s'agir de Thomas fils, puisque sa belle-famille est impliquée dans la transaction. Un contrat du 30 août indique que Thomas réside à Montréal et le 29 octobre, lors d'une cession de terre, il réside à Maskouche. Il semble bien que dans le premier cas il s'agit du père et dans le second, du fils [contrats J. Dufault]. Le 13 novembre, Thomas, résident de l'endroit, achète un emplacement situé dans le faubourg Saint-Laurent, à Montréal [contrat S. Sanguinet].

1785

Le 26 avril, à Notre-Dame de Montréal, Marie Geneviève épouse Joseph Lévi, 28 ans, fils de Jacob et de Marie Josephe (nom omis), originaire de Nidrasla, diocèse de Strasbourg en Allemagne. Le couple obtient une dispense de deux bans.

1787

Le 29 janvier à Notre-Dame de Montréal, Marie-Anne épouse Pierre Bériau, fils de Pierre et de Marie Josephte Lagrave.

1789

Le 9 février à Notre-Dame de Montréal, Jean-Baptiste épouse Marie Potche, fille de Joseph dit Larivière et de Françoise Veaurine. Veuve, Marie se remaria le 21 octobre 1793 avec Jean-Baptiste Billet, fils d'Etienne et de Victoire Rhéaume.

1792

Le 29 mars, décès de Marie Geneviève à 23 ans selon l'acte. Elle sera inhumée le 31 à Montréal.

1794

Le 15 octobre, à Notre-Dame de Montréal, Claude d'Orléans épouse Josette Champigny, 30 ans, fille de Vincent dit Sancartier<sup>viii</sup> et Marie-Louise Plouffe. Elle est la sœur de Catherine (voir plus bas).

1795

Le 9 novembre à Montréal, mariage d'Antoine avec Marie-Anne Montreuil, 18 ans, fille de Jacques et Marie-Louise Petit.

1801

Le 15 juillet, décès de Thomas d'Orléans à Montréal. Il sera inhumé au cimetière Saint-Antoine deux jours plus tard. L'acte mentionne qu'il était jardinier. On le dit âgé de 93 ans! En réalité, il avait environ 30 ans de moins.

Quatre mois plus tard, le 17 novembre, Geneviève Simon le suit dans la mort, âgée de 68 ans selon l'acte. Elle sera inhumée le lendemain au cimetière Saint-Antoine.

1803

Le 10 octobre à Montréal, Antoine épouse en seconde noce Catherine Champigny, fille de Vincent dit Sancartier et Marie-Louise Plouffe.

1809

Le 6 février, second mariage de Marie-Anne à Notre-Dame de Montréal avec Louis Chatellereau dit Penisson.

1818

Le 17 septembre, décès d'Antoine. Il sera inhumé le 19 à Montréal. Sur l'acte il est dit charretier, 45 ans, sans mention de mariage.

Orphelin, illettré, Thomas d'Orléans se lançait vers l'âge de 13 ans dans la grande aventure de l'Amérique. Les péripéties reliées à son mariage illustrent les difficultés qu'a connu l'Église canadienne afin de maintenir ses usages durant la période de flottement qui a suivi la Conquête. Pourquoi s'est-il écoulé plus de cinq ans entre le contrat de mariage en 1760 et sa célébration en 1765 ? Il est clair que Marie Geneviève était enceinte lors de la rédaction du contrat puisqu'un enfant naît un mois plus tard. Trois difficultés surgissent empêchant le mariage. Thomas et Marie Geneviève ont eu une relation avant le mariage, le couple a donc besoin d'une dispense d'honnêteté publique. Souvent, lorsque la grossesse est trop avancée, les autorités ecclésiastiques procèdent rapidement en mariant le couple sans publication de bans. Les quatre semaines séparant le contrat de mariage et la naissance de leur premier enfant auraient dû suffire.

Les deux autres difficultés sont reliées au fait que Thomas soit né en France. On n'était pas trop regardant sur les preuves d'identités lorsque qu'on s'engageait comme marin à Saint-Malo<sup>ix</sup>. Il n'avait probablement pas de preuve de son baptême, pas plus que de certificat de liberté au mariage. Notons que s'il avait pu prouver qu'il s'était embarqué au Canada à l'âge de treize ans, il n'aurait pas eu besoin de certificat de liberté au mariage car il n'aurait pas eu à ce moment l'âge canonique pour se marier. Il n'a pas connu ses parents, était-il de naissance légitime ? Pourquoi son témoignage de liberté en 1762 n'a-t-il pas suffi ? Les autorités posent certaines questions comme à savoir qui était le curé de la paroisse. Peut-être qu'il n'a pas réussi à convaincre les autorités ecclésiastiques en ne pouvant pas y répondre, laissant planer un doute sur son baptême. Pour s'assurer de sa catholicité, il n'aurait pas pu demander d'être baptisé au Canada car c'est contraire à la théologie catholique de baptiser deux fois.

Si le couple a eu d'autres enfants qui n'ont pas survécus entre 1760 et 1765, on ne le saura probablement jamais car, dans ces cas, on ne donne généralement pas le nom des parents illégitimes. Tant que l'Évêché n'ouvriront pas ses archives, nous ne connaissons pas non plus les tractations qui ont abouti au mariage en 1765. Deux siècles après les événements ces questions relèvent pourtant plus de l'Histoire que de la morale.

Montréal, Québec

[www.sylvainbazinet.com](http://www.sylvainbazinet.com)

---

<sup>i</sup> Vicaire général, (en remplacement de l'évêque), pour le gouvernement de Trois-Rivières. Rappelons que depuis le décès de l'évêque Pontbriand, en juin 1760, les autorités britanniques se montraient réticentes, pour ne pas dire hostiles, à restaurer officiellement l'autorité épiscopale de l'Église (note d'Hélène Lamarche).

<sup>ii</sup> On n'accorde la dispense des trois bans que pour de graves motifs. Généralement, on ne souhaite pas que ce mariage soit publicisé. Pour les questions d'ordre théologique, voir mon article : La lecture des registres, droit civil et droit canonique, Mémoires, volume 57, numéro 3, cahier 249, automne 2006.

<sup>iii</sup> Selon le dictionnaire Jetté, le premier Pétrimoulx, Michel, capitaine de navire puis commerçant, se marie à Québec le 7 octobre 1726.

<sup>iv</sup> Sauf dans le cas du contrat de mariage, les actes notariés proviennent de la banque Parchemin, le but de l'auteur étant de mieux suivre la trajectoire de Thomas d'Orléans. Il appartient donc au lecteur qui voudrait approfondir le sujet de vérifier les originaux. Merci à Guy Desjardins pour la compilation.

<sup>v</sup> La copie microfilmée est partiellement illisible due à la surimpression du recto et du verso du document. Selon le Jetté, Pierre Simon dit Dragon, sergent originaire de Bretagne épouse Angélique Vandal à Québec en 1725.

<sup>vi</sup> Merci à Guy Desjardins pour cet acte.

<sup>vii</sup> Témoignages de liberté au mariage (15 avril 1757 – 23 août 1763). Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1951-1952 et 1952-1953. Rédempti Paradis, imprimeur de sa Majesté la reine.

<sup>viii</sup> Voir : Sylvain Bazinet. Les descendants de Vincent Champigny dit Sancartier. Mémoires, volume 53, numéro 4, cahier 234, hiver 2002.

<sup>ix</sup> Voir à ce sujet : Quand les Bretons peuplaient la mer, par Irène Frain, Fayard, 1988.